

Espace des familles:

Les psychologues vous rencontrent

Audrey Rieucou^{1,2}, Claire Leissing-Desprez³, Frédérique Bozon-Auclair¹, Malika Gmiz¹,
Gaëlle Chamballon², Juliette Gabay², Djemila Mouas², Isabelle Fromentin¹, Jacqueline
Verdavainne², Jean-Philippe David³

¹Hôpital de Jour Thérapeutique

²Services de Soins de Longue Durée

³Service Gériatrie 3

Hôpital Emile Roux

BP 60010

94451 Limeil Brévannes cedex

audrey.rieucou@erx.aphp.fr

0145958217

Contexte : aider les aidants pour promouvoir les droits des patients

La loi du 4 mars 2002 recommande d'informer le patient de façon à lui permettre de s'inscrire dans son projet thérapeutique. Or la perte d'autonomie psychique liée aux maladies du grand âge rend le sujet âgé dépendant d'un tiers venant se substituer à lui. L'adéquation de la famille au projet thérapeutique du patient devient alors indispensable.

Objectifs de l'action.

Nous souhaitons permettre aux familles une compréhension concrète des symptômes présentés par leur proche afin de favoriser un accompagnement qui ne mette pas ce dernier en échec et privilégie son autonomie. Il s'agit également de favoriser une relation d'échanges entre les soignants susceptibles de transmettre leurs savoirs théorico-pratiques et les familles reconnues comme meilleurs garants de l'identité de leur proche.

Contenu de l'action

Nous avons développé une offre d'accompagnement psychologique selon trois axes (réunions thématiques, groupes de rencontre et d'échange, entretiens individuels) présents tout au long du parcours de soins du patient (HDJs, SSR et SLD) et se déclinant selon la spécificité de chaque temps de la maladie. Ainsi, les modalités de ce programme s'inscrivent dans une continuité et offrent un point de référence dont les familles peuvent se saisir, au moment où elles en ressentent le besoin, tout au long du parcours de soins de leur proche.

Conclusion

Ce programme tente de répondre aux besoins d'accompagnement des aidants qui sont fonction de l'avancée de leur proche dans la maladie et de leur propre avancée dans l'acceptation et l'intégration des répercussions des symptômes, somatiques comme psychiques, sur le vécu de l'autre et sur leur relation. En favorisant un partenariat thérapeutique entre aidants professionnels et familiaux, où chacun est reconnu dans les éléments de compréhension qu'il apporte sur le patient, il permet que la voix du sujet âgé en perte d'autonomie psychique soit entendue jusqu'au bout.